

Charte du Parrain

Vous avez accepté d'être parrain d'un diplômé en recherche d'emploi et l'Association vous en remercie sincèrement. C'est un acte important qui marque la solidarité entre diplômé et qui relaie la tradition humaniste de Rouen Business School.

En tant que parrain quel est votre engagement ?

Le parrainage est proposé avec votre accord à un diplômé après un premier entretien avec l'Association. Votre premier entretien avec votre filleul a pour but de faire connaissance, de valider que vous vous sentez à même de travailler ensemble, de définir un mode opératoire et le rythme de vos rencontres.

Vous devez disposer du temps nécessaire pour cette entrevue.

Il est important de vous assurer que votre filleul a un projet professionnel cohérent, et qu'il est en phase avec celui-ci.

Vous vous engagez à rencontrer votre filleul une fois par mois au moins. Il est recommandé d'avoir des entretiens plus réguliers en face à face ou par téléphone.

Vous le conseillez dans sa recherche, et de son côté, il vous informe de ses contacts en cours et de ses pistes. Pour être efficace, nous vous conseillons de vous fixer d'un commun accord un objectif pour chaque entretien.

Vous lui apporterez votre appui par votre réflexion, votre réconfort, et, le cas échéant, vos idées.

Vous n'êtes nullement tenu d'introduire votre filleul auprès de vos relations. C'est à vous d'en apprécier l'opportunité. Le filleul comprendra qu'il n'est pas forcément possible ni parfois même souhaitable que vous lui ouvriez automatiquement votre carnet d'adresses. Vous n'avez aucune obligation de résultat envers votre filleul.

Vous trouverez auprès de l'Association, et du réseau de parrains, un appui et des conseils pour échanger, le cas échéant.